



GRIPPE ET GASTRO-ENTÉRITE : RAPPEL DES CONSIGNES DE BASE

Avec une activité grippale élevée et à la hausse depuis plus d'une semaine et la circulation accrue du virus de la gastro-entérite, la population est invitée :

À faire preuve d'une plus grande vigilance en appliquant les consignes de base qui contribuent à diminuer la propagation des deux maladies :

- Lavage de mains;
- Port de gants lors de l'administration de soins physiques;
- Nettoyage et désinfection des objets et surfaces de l'environnement. Pour les employés de l'établissement, se référer à la section E du document *Procédures de soins dans les services du Pavillon du Parc*.

À consulter les services d'urgence uniquement en cas de nécessité.

À moins de complications, la majorité des infections causées par la transmission des virus de la grippe et de la gastro-entérite peuvent être soignées en quelques jours à la maison sans avoir recours aux services d'urgence ou aux consultations médicales sans rendez-vous.

En outre, il est encore temps de se faire vacciner contre l'influenza. Le vaccin est accessible à divers endroits dont les CSSS et offert gratuitement :

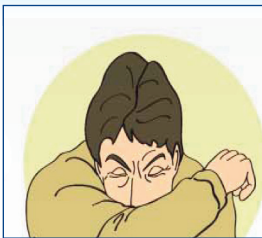
- Aux travailleurs de la santé et bénévoles en contact avec les personnes à risque, l'entourage de ces personnes, y compris les personnes qui prennent soin des enfants âgés de moins de 6 mois;
- Aux personnes âgées de 2 à 59 ans présentant une maladie chronique (incluant celles ayant une obésité importante, avec un indice de masse corporelle égal ou supérieur à 40);
- Aux personnes âgées de 60 ans et plus;
- Aux enfants âgés de 6 à 23 mois.

Pour obtenir plus de précisions sur la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, communiquez avec votre centre de santé et de services sociaux (CSSS) ou consultez le site: www.infogrippe.gouv.qc.ca

Source :

Direction des communications du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, le 6 janvier 2011.

Voici quelques gestes quotidiens pour prévenir la propagation des virus



Quand vous toussiez ou éternuez, couvrez votre bouche avec un mouchoir, jetez-le à la poubelle et lavez vos mains. Si vous n'avez pas de mouchoir, toussiez dans le pli de votre coude ou le haut de votre bras.



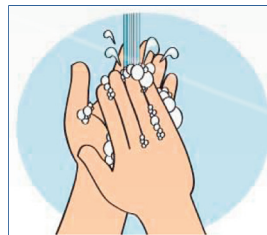
En tout temps, garder vos mains à l'écart des yeux, du nez et de la bouche pour éviter de vous contaminer.



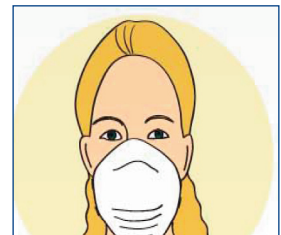
Si une personne est malade, pensez à nettoyer les endroits communs plus souvent touchés. Un désinfectant comme une solution javellisée (1 partie d'eau de Javel et 50 parties d'eau) est très efficace pour les toilettes et les lavabos



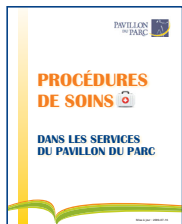
Évitez de partager les objets que vous portez à votre bouche



Prenez l'habitude de laver vos mains souvent, de préférence avec de l'eau et du savon



Dans un milieu de soins en cas de fièvre et de toux, portez un masque



La gestion des risques et le manuel Procédures de soins dans les services du Pavillon du Parc

Les procédures opérationnelles standardisées consistent en un ensemble de directives écrites qui documentent les routines ou activités répétitives observées au sein d'une organisation. Le développement et l'utilisation de telles procédures sont une partie intégrante d'un système de service caractérisé par la qualité et la sécurité. Elles fournissent aux individus qui y travaillent de l'information afin qu'ils réalisent leur travail adéquatement et que celui-ci soit effectué de façon uniformisée en vue que son résultat en soit un de qualité et de sécurité (United States Office of Environmental Protection Agency, 2007).

Le Pavillon du Parc a développé de telles procédures en vue d'assurer la qualité et la sécurité du soutien qu'il offre aux personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Le manuel *Procédures de soins dans les services du Pavillon du Parc* constitue l'une d'elles. Considérant que plusieurs personnes recevant des services de l'établissement nécessitent des soins de santé et que ceux-ci sont fréquemment offerts par des membres du personnel intervenant, le Pavillon du Parc s'est doté de règles qui encadrent les activités de soins. L'établissement doit s'assurer que celles-ci soient respectées. Il en va de la qualité et de la sécurité des soins aux personnes.

Il arrive fréquemment lors de l'analyse de rapports de déclaration d'incident ou d'accident qu'il en ressorte le besoin de rappeler la nécessité de se référer à ce manuel sur les *Procédures de soins dans les services du Pavillon du Parc*.

Rappelons ici quelques précautions et directives que l'on y retrouve quant à l'administration de médication par voie orale :

- Lors de la préparation : préparer la médication d'un client à la fois;
- S'assurer de la concordance entre le nombre de comprimés dans la dosette et la fiche mensuelle d'enregistrement des médicaments et traitements;
- S'assurer de l'identité de l'usager par une double vérification;
- Demeurer en présence de l'usager jusqu'à la fin de l'administration de la médication. S'assurer visuellement qu'il l'a bien avalée.

Ce manuel sur les procédures de soins fournit un éventail de directives et précautions qui constituent des gages de qualité et de sécurité. Par exemple, on y apprend qu'après une perforation de la peau par une injection d'insuline ou une morsure humaine, il s'agit notamment de nettoyer immédiatement la plaie et de se présenter à l'urgence de l'hôpital la plus proche dans un délai maximal de deux heures.

La connaissance du contenu de ce manuel consiste en un élément incontournable pour prévenir les incidents ou accidents et éviter que ces situations se répètent ou alors se détériorent. Il en va de la qualité et de la sécurité du soutien offert.

Stéphane Rodier, APPR à la gestion des risques

Lancement des travaux sur la révision des offres de services, des processus cliniques et des guides de pratiques

Le début de l'année 2011 marque, au Pavillon du Parc, le lancement des travaux de révision des offres de services, des processus cliniques et des guides de pratiques.

Cette démarche de révision qui se fonde sur une approche réflexive et collaborative, impliquera tous les territoires et autant les cadres, que les intervenants et les APPR.

Dans le contexte des grands changements survenus ces dernières années dans le réseau de la santé et des services sociaux, cette révision permettra de mieux préciser nos services et nos pratiques à partir des cinq grands parcours de vie : petite enfance, enfance, transition vers l'âge adulte, adulte et personnes vieillissantes.

Parallèlement, la conception d'offres de services spécifiques aux services administratifs (ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles) ainsi qu'aux

dimensions stratégiques de l'établissement (communication, recherche, formation, gestion des risques et qualité) sera également amorcée.

Sous la coordination de Geneviève Saulnier et la collaboration de Julie Ruel (toutes deux APPR à la DDQR) un comité formé des agents de planification, de programmation et de recherche s'est rencontré à la fin novembre pour mettre en place les balises de ce grand chantier. Les différents comités pour les cinq parcours de vie se mettent actuellement en place et les premières rencontres sont prévues dès la fin janvier.

Les nouvelles offres de services devraient être lancées à l'automne 2011.

Geneviève Saulnier, APPR



Chronique environnement de travail sain

Des projets pour vous, conçus par vous.

Profitez de la nouvelle année...

Tout d'abord, le comité environnement de travail sain tient à vous souhaiter une bonne année remplie de défis et bien entendu, de santé. Avec le début de la nouvelle année, pourquoi ne pas en profiter pour mettre vos bonnes résolutions à exécution et proposer des projets qui ne seront que profitables pour vous?

Peut-être avez-vous pris la décision de faire plus d'activité physique? Proposez de former un club de marche! Avez-vous plutôt choisi de diminuer votre niveau de stress? Alors pourquoi ne pas le faire avec des ateliers de yoga? Bref, une multitude de possibilités s'ouvrent à vous, il s'agit seulement de proposer un projet au comité et une somme allant jusqu'à 750\$ pourrait vous être accordée.

Vous trouverez tous les détails et le formulaire d'offre de projet sur le lecteur G/DSA/Environnement de travail sain.

Deux grands défis à relever ce printemps

Défi, J'arrête, j'y gagne!



Comme à chaque année depuis douze ans, le *Défi, J'arrête, j'y gagne!* revient afin de tenter de convaincre les fumeurs de cesser de fumer...du moins pour une période de six semaines, soit du 1^{er} mars au 11 avril!

Le défi consiste donc à vous engager à ne pas fumer pendant ces six semaines en vous inscrivant seul, avec un parrain ou une marraine ou encore avec un autre fumeur désireux d'arrêter de fumer. Vous remarquerez que l'inscription seule est une nouveauté cette année afin de permettre un peu plus de flexibilité pour ainsi augmenter les chances de réussite.

En plus de courir la chance de gagner des prix totalisant 10 000\$, si vous vous inscrivez avant le 1^{er} mars 2011 voici ce que vous obtenez :

- vous pourrez vous procurer une trousse d'accompagnement, offerte gratuitement dans les succursales PJC Jean

Coutu à compter du 4 janvier 2011 en échange de votre confirmation d'inscription;

- vous serez abonné automatiquement à des courriels d'encouragement envoyés en fonction de votre date d'arrêt sur une période d'un an;

- vous trouverez sur le site DefiTabac.ca une foule de trucs, d'outils et de l'information. Vous y ferez également la rencontre d'une communauté virtuelle dynamique et motivante dans le Forum et les témoignages;

- vous obtiendrez de l'information et du soutien au 1 866 jarrete (527-7383) et au Centre d'abandon du tabagisme présent dans votre région.

Pour vous inscrire et obtenir plus d'informations, rendez-vous au www.defitabac.qc.ca.

Défi Santé 5/30 Équilibre



Encore une fois cette année, le *Défi Santé 5/30 Équilibre* prend place du 1^{er} mars au 11 avril, mais en ajoutant cette fois-ci

une composante au défi, soit celui de l'équilibre qui propose une approche plus globale de la santé en soulignant l'importance de prendre soin non seulement de son corps, mais aussi de sa tête! En vous inscrivant seul, en famille ou en équipe, vous vous engagez à atteindre les objectifs suivants pendant les six semaines du défi :



- Manger au moins 5 portions de fruits et légumes au minimum 5 jours par semaine;
- Bouger au moins 30 minutes au minimum 5 jours par semaine;
- Améliorer votre équilibre de vie en vous fixant un objectif au choix parmi les suivants: vous aider à bien dormir, vous accorder du temps à vous et donner priorité aux priorités.

Vous vous demandez pourquoi vous inscrire? Voici les réponses!

- vous motiver à passer à l'action pour votre santé;
- accomplir des gestes concrets pour améliorer vos habitudes de vie;

- avoir plus d'énergie et vous sentir bien;
- profiter du soutien gratuit: la trousse IGA, le site DefiSante530Equilibre.ca, les courriels d'encouragement et la page Facebook;
- courir la chance de gagner l'un des nombreux prix d'une valeur totale de plus de 20 000 \$.

Pour obtenir une foule d'information au sujet de la santé et pour vous inscrire, rendez-vous au www.defisante530.com.

Des projets pour vous, conçus par vous!

Les projets liés à l'environnement de travail sain continuent de voir le jour au Pavillon du Parc. En effet, deux autres projets sont présentement en élaboration ou en train de s'exécuter.

Le premier projet touche plus particulièrement les employés de la résidence Washington à Gatineau. Dans le but de créer un environnement de travail plus propice au calme et à l'efficacité, les employés ont décidé de changer le bureau de travail de place. Il s'agit en fait de travaux mineurs qui consistent à faire un échange de local avec l'endroit qui était utilisé pour entreposer certains produits. Il s'avérait que cet espace était plus approprié pour l'organisation d'un bureau adéquat qu'une salle d'entreposage.

Il a donc été convenu que les produits entreposés prendraient la place du bureau actuel puisque celui-ci était beaucoup moins en retrait. Il devait donc évident que le

bureau devait être placé dans un endroit un peu plus retiré afin de disposer de plus de calme pour s'affairer aux tâches plus administratives.

Le second projet, quant à lui, rejoint les employés qui travaillent dans les centres de jour de Gatineau. Il consiste en fait à organiser une « journée de ressourcement » pour ces employés. Il vise à reconnaître et à faire ressortir les forces de chacune des équipes de travail des centres de jour de Gatineau. Le projet vise aussi à partager et à échanger concernant les actions novatrices et les bons coups réalisés auprès de la clientèle.

L'activité se déroulera au mois de février prochain et sera animée de façon dynamique à l'aide de divers ateliers. Par exemple, dans l'après-midi, il y aura un jeu qui favorisera le travail d'équipe et la créativité. Le rire sera certainement au rendez-vous. La journée permettra donc aux équipes de travail de mieux connaître les services de chaque centre de jour, de créer des liens et de développer l'innovation et la créativité. Les employés personnellement touchés par cette journée seront contactés de façon plus particulière pour les détails.

Faites comme eux, et proposez des projets qui vous allument!

*Mélanie Rousseau, agente d'information
Pour le comité environnement de travail sain*

Le G.E.P.S. revient en 2011!



Le Groupe d'Entraide pour l'atteinte d'un Poids Santé reprendra ses activités le jeudi 27 janvier prochain à midi à la salle B du siège social. Comme pendant les derniers mois, le groupe se réunira chaque jeudi midi et ce, jusqu'au 16 juin prochain. Pesée hebdomadaire, partage d'expérience et de recettes, trucs de motivation et bien plus encore sont au menu.

Les membres actuels sont donc invités à se joindre à la prochaine rencontre où il sera entre autres question du défi 5/30 puisque le G.E.P.S. a décidé de s'y inscrire en tant que groupe. Il s'agit donc d'une belle occasion pour les gens

qui désirent relever ce défi sans pour autant le réaliser seul. Le groupe invite également tous les employés qui le souhaitent à rejoindre les rangs du G.E.P.S...avec le temps des Fêtes qui a certainement su vous faire prendre quelques excès et la nouvelle année qui commence. Quelle belle occasion de se reprendre en mains! Il est à souligner qu'en date du mois de novembre dernier, le groupe a perdu un total de 103 livres!

Par ailleurs, lors de ses rencontres hebdomadaires, le groupe offrira dans les prochaines semaines des séances de bougeotte! Une console Wii sera utilisée afin de permettre aux gens de bouger tout en s'amusant.

Alors, n'hésitez pas et inscrivez-vous! Pour plus d'information, vous pouvez joindre Karine Saumure au siège social.

Une belle réussite d'intégration au travail dans la municipalité du lac Ste-Marie

C'est le 3 décembre dernier que l'équipe de la Municipalité du Lac Ste-Marie s'est vue décerner le prix David dans la catégorie « INCLUSION ». En effet, depuis 2006, M. Gordon Picard, usager dans la Vallée-de-la-Gatineau, occupe un emploi saisonnier à la Municipalité du Lac Ste-Marie avec l'équipe de la voirie et de l'hygiène du milieu. C'est après avoir exprimé son désir de travailler que s'est développée une belle collaboration avec Joane Labelle, agente d'intégration en emploi au centre Jean Bosco de Maniwaki, et l'équipe de la Municipalité du Lac Ste-Marie. De cette collaboration est né un projet d'intégration en emploi fait sur mesure pour les personnes présentant des limitations fonctionnelles. Étant très ouverts à la différence, il a été aisé d'inclure M. Picard dans l'équipe de la Municipalité du Lac Ste-Marie.

Tout a été mis en place pour que M. Picard soit dans un environnement sécuritaire et adapté à sa condition. Il a eu à se soumettre à toutes les normes de santé et sécurité au travail. Il était important pour la Municipalité qu'il s'épanouisse dans son environnement de travail. Pour ce faire, ils lui ont fait confiance et l'ont initié à différentes tâches. Ils n'ont pas hésité à l'accompagner malgré les efforts supplémentaires que cela représentait en termes de temps et d'investissement humain.

Aussi, il a été impliqué à toutes les discussions d'équipe et son point de vue a toujours été écouté et considéré. Il est

inclus dans l'équipe et ressent un grand sentiment d'appartenance à son lieu de travail. Un bel esprit de camaraderie existe au sein de l'équipe de la Municipalité dont fait partie M. Picard. Aucune barrière n'existe entre lui et les autres membres de l'équipe, que ce soit à l'administration ou à la voirie. La Municipalité est heureuse de vivre cette expérience qu'elle compte renouveler.

Je suis donc très fière et heureuse de vous présenter M. Picard ainsi que l'équipe de la municipalité du Lac Ste-Marie pour ce bel accomplissement!

*Miréille Cournoyer, psychoéducatrice
Territoire Vallée de la Gatineau*



M. Jean-Claude Loyer, M. Jacques Dubeau, M. Gordon Picard, M. Gary Lachapelle, Mme Françoise Lafrenière et M. Yvon Blanchard



M. Marc Laprade, vice-président du club Richelieu Buckingham et M. Pierre Godin, président du club Richelieu Aylmer, remettent un chèque, des dons amassés lors du barrage routier, à Mme Agnès Beauvais, directrice générale de la Fondation Pavillon du Parc.

LES PROJETS 2011

Merci aux personnes qui ont déposé des projets; ces projets recommandés par le directeur général du Pavillon du

Parc seront étudiés et présentés lors du prochain conseil d'administration en janvier afin d'être approuvés.

ATTENTION VENTE DE BILLETS LOTO-RICHELIEU

La FONDATION PAVILLON du PARC a besoin de votre aide afin de continuer à soutenir des projets; elle a besoin de plusieurs bénévoles pour cette activité de levée de fonds.

OÙ : Promenades de l'Outaouais
QUAND : Le Salon Nautique
du 23 février au 27 février 2011
Le Salon Plein air
du 3 mars au 6 mars 2011

Connaissez-vous des personnes, parents, amis, qui peuvent donner quelques heures pour la Fondation? L'argent recueilli permet de soutenir les projets que vous présentez pour vos familles et clients.

*Agnès Beauvais, directrice générale
Fondation Pavillon du Parc*

Info-retraite

L'avantage d'effectuer un rachat de service

Est-il avantageux de racheter mon congé parental?

Votre rente de retraite est calculée en fonction notamment du nombre d'années de service à votre crédit au moment où vous prenez votre retraite. Par conséquent, si vous avez le droit de racheter votre congé parental, vous pourriez le faire compter dans votre régime de retraite. Cela pourrait faire augmenter le montant de votre rente et, dans certains cas, vous permettre de prendre votre retraite plus tôt.

Le coût d'un rachat de service

Combien coûte le rachat d'un congé parental relatif à un congé de maternité, de paternité ou d'adoption?

Il est très important de préciser que le coût du rachat d'un congé parental relatif à un congé de maternité, de paternité ou d'adoption est calculé sur des bases différentes selon que la CARRA reçoit la demande de rachat dans les six mois suivant la fin de cette période d'absence ou plus de six mois après la fin de cette période.

- La CARRA reçoit votre demande dans les six mois suivant la fin de votre congé : Dans ce cas, le coût de votre rachat correspond au montant des cotisations que vous auriez payées si vous aviez été au travail pendant cette période.

- La CARRA reçoit votre demande plus de six mois après la fin de votre congé : Dans ce cas, le coût du rachat est établi en fonction de votre salaire admissible annuel à la date de réception de votre demande, auquel est appliqué un pourcentage qui varie selon votre âge, la période à racheter et votre régime de retraite.

Pour racheter votre congé parental, veuillez contacter Mme Karine Saumure, responsable de l'administration des régimes de retraite, au 819 770-1022 poste 343.

ERRATUM

Dans le dernier Entre-Nous une erreur s'est glissée, on aurait du lire la résidence Ena Charland au lieu de la résidence Edna Charrette.

RECONNAISSANCE DU PERSONNEL

5 ans

Emmanuelle Briand	Psychoéducatrice/spécialiste en réadaptation psychosociale
Caroline Boulay	Travailleuse sociale professionnelle/agente d'intervention en service social
Anne Hérault	Auxiliaire aux services de santé et sociaux
Josée Laurin	Psychoéducatrice/spécialiste en réadaptation psychosociale

10 ans

Gerard Jr Laferrière	Préposé à l'entretien ménager (travaux lourds)
-----------------------------	--

35 ans

Solange Sémajuste	Éducatrice
--------------------------	------------

NOMINATION À L'INTERNE

Lyne Brunet	Éducatrice à la Résidence Masham
Sara Beaudoin	Auxiliaire aux services de santé et sociaux à la Résidence Masham
Sony Saint Hilaire	Éducateur à la Résidence Masham

NOUVEAUX EMPLOYÉS

Sarah Gaudreault	Psychoéducatrice/spécialiste en réadaptation psychosociale aux Services spécialisés enfance-adulte du territoire de Gatineau
Kim Lacelle	Éducatrice à la liste de rappel
Nathalie Francoeur	Éducatrice à la liste de rappel

RAPPORT RH DÉCEMBRE 2010

TITRE EMPLOI	CANDIDATURES EXTERNES REÇUS	CANDIDATURES EXTERNES RETENUS	CANDIDATS EXTERNES CONVOQUÉS EN ENTREVUE *	ENTREVUES ET/OU TESTS ÉCRITS	EMBAUCHES ET NOMINATIONS **	EN ATTENTE (référence antécédents, décision ouverture de dossier)
Agent administratif classe 1	136					
Archiviste						1
ASSS	10	9				
Chef des ressources matérielles						
Éducateur	21	7	9	5	2	3
Infirmier clinicien			2	2		1
Psychoéducatrice	5	3			1	
Psychologue			1	1		1
Travailleur social	5	4				
TOTAL	177	23	12	8	3	6

* Les C.V. des candidats convoqués peuvent provenir de notre banque de C.V. reçus dans les 6 derniers mois

** Les nominations de postes d'éducateur et d'auxiliaire aux services de santé et sociaux ne sont pas comptabilisées dans ce tableau.